

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2021

Présents : Roger BEISSEL, bourgmestre ; Marcel MOUSEL, Carlo RAUS, échevins ; Guy BINGEN, Claude COURTOIS, Yves GAFFINET, Carlo HEUERTZ, Enza HOFFMANN-CARBONI, Georges HOFFMANN, Marc JACOBY, Claudio MONGELLI, conseillers.

1) Assermentation de Monsieur Georges Hoffmann comme conseiller communal.

Monsieur Georges Hoffmann, fonctionnaire de l'État, domicilié à Aspelt, est assermenté comme nouveau conseiller communal du parti CSV dans le Conseil communal de la Commune de Frisange, en remplacement de Monsieur Claude Arend.

2) Approbation du nouveau tableau de préséance du Conseil communal.

Monsieur Beissel présente le tableau de préséance du Conseil communal redressé suite à la démission de Monsieur Arend et l'assermentation de Monsieur Hoffmann.

Vote : unanime

3) Correspondance.

Il n'y a pas de correspondance à soumettre au Conseil communal.

4) Questions écrites au collège échevinal.

Questions écrites de la CSV

Aktiounsplang géint de Kaméidi

An der Sitzung vum 23. Dezember 2020 gouf dem Gemengerot den Avis vum Schäfferot zum Aktiounsplang géint de Kaméidi vum Ëmweltministère zur Ofstëmmung ënnerbreet. An der Press si mer an de leschten Deeg gewuer ginn, dass sech eng Rei Südgemengen (Beetebuerg, Déifferdeng, Esch/Uelzecht, Käl, Monnerech, Péiteng, Réiser, Suessem, Schëffleng) zesumme gedoen hunn fir e gemeinsamen Avis auszeschaffen fir esou ënner anerem méi e groussen Afloss op den Ëmweltministère auszeübe fir méiglech Ännerungen an Erweiderungen am Aktiounsplang ze erreechen. An dësem Kontext huet d'CSV folgend Froen:

- Ass d'Gemeng Fréiseng am Virfeld gefrot ginn, op se sech wéilt un deem gemeinsamen Avis bedeelegen?
- Falls jo, wat sinn d'Grënn vum Schäfferot fir net mat deenen anere Gemengen op dësem Punkt zesummegechafft ze hunn?

- Wat ass dem Schäfferot seng generell Astellung zu esou interkommunal Zesummenaarbechten an der Zukunft?

Monsieur Beissel répond que la Commune de Frisange n'a pas été sollicitée pour le projet intercommunal. En effet, la situation de la Commune de Frisange ainsi que ses doléances en matière de bruit sont différentes de celles des autres communes. Monsieur Beissel a lu le rapport intercommunal et il en ressort que leurs sources principales de bruit sont les zones industrielles et le transport ferroviaire.

La coopération intercommunale est favorisée par le Collège échevinal pour des projets qui sont importants pour la Commune de Frisange.

Staatleche Bauprojet „Op Flouer“

An der „Op Flouer“ Strooss zu Fréiseng goufen déi al Douanier-Haiser vum Staat ewech gerappt fir e neie staatleche Projet vun „2 structures d'accueil modulaires pour réfugiés“ ze realisieren. Kann de Schäfferot eis heizou méi Informatiounen gi wat do genau geplangt ass?

Monsieur Beissel répond que le projet « Op Flouer » a été à l'ordre du jour de la Commission des bâtisses en date du 30 juillet 2019 et l'autorisation de construire y relative a été accordée en septembre 2019.

Le Conseil échevinal était en contact avec les administrations de l'État concernées. La population sera informée dès que tous les détails, comme par exemple le nombre de personnes accueillies dans les structures, seront connus. Les habitants de la rue qui ont demandé des informations au bourgmestre, ont eu des réponses à leurs questions.

Projet SUDWAND

Am Kader vum Projet SUDWAND soll elo ab Mëtt 2021 e Wandrad an der Nopeschgemeng Réiser opgeriicht ginn. Dëst Wandrad ass tëschent 800 an 1000 Meter vun den éischten Haiser zu Helleng ewech. Bezuch huelend op Är Äntwert op eis Fro am Gemengerot vum 28. Mäerz 2018, wou den Här Schäfte Raus matgedeelt huet, dass eng Informatiounsversammlung fir d'Hellenger Bierger ugefrot wier an op Basis vun Informatiounen an enger Ufro vun engem Hellenger Matbierger hätte mer folgend Froen dozou:

- Gëtt eng Informatiounsversammlung fir d'Hellenger Matbierger organiséiert, fir se iwwert de Projet ze informéieren an op déi sécherlech berechtigt Froe vun de Leit ze äntweren?
- Huet de Schäfferot an der Tëschenzäit weider Informatiounen zum Projet vu Sudgaz oder Soler kritt?
- Kritt eis Ëmweltkommissioun de Projet nach virgestallt?

Monsieur Beissel répond que la réunion d'information avait été prévue pour le projet initial qui prévoyait l'installation de trois éoliennes à proximité de Hellange. Finalement, une seule éolienne sera installée à côté de Peppange et celle-ci n'aura pas d'impact sur la localité de Hellange. En plus, le projet est expliqué en détail sur le site internet de l'entreprise Soler. Monsieur Beissel rappelle dans ce contexte que le Conseil communal a demandé la fermeture de la centrale nucléaire Cattenom et qu'il estime qu'il ne faut pas s'opposer à une méthode alternative de production d'électricité.

Monsieur Hoffmann clarifie que son parti ne s'oppose pas aux méthodes alternatives de production d'électricité, mais qu'ils jugent nécessaire d'informer les citoyens et de répondre à leurs questions.

Monsieur Mongelli donne quelques informations supplémentaires. La commune de Roeser organise une réunion d'information parce qu'elle est directement concernée par le projet. Le Ministère de l'Environnement doit uniquement informer les communes localisées à moins de 200 m des éoliennes, or les premières maisons de Hellange sont à une distance de 1050 m. Pour une seule éolienne, aucune étude d'impact n'est requise.

Monsieur Courtois insiste qu'il faudrait informer les citoyens avant l'installation de l'éolienne et répondre à leurs questions.

Monsieur Mongelli répond que Soler n'est pas obligée d'organiser une réunion d'information dans la commune de Frisange.

Verkëiersetüd „Concept global mobilité“

An der Sitzung vum 28. Mäerz 2018 hat de Gemengerot en Devis vun 100.000€ fir eng Etude „Concept global mobilité“ gestëmmt. Laut den Zuelen vum Budget 2020, déi de Gemengerot am Dezember 2020 mam Budget 2021 presentéiert krut, schéngt dës Etüd ofgeschloss ze sinn.

- Wéini kritt de Gemengerot d'Resultater vun dëser Etüd an déi eventuell Suite virgestallt?
- Ass d'Verkëierskommissioun schonns domat befaasst gi respektiv ass et virgesinn d'Kommissioun ëm hiren Avis dozou ze froen?
- Dierft de Gemengerot eng Kopie vun der Etude kréien?

Monsieur Beissel informe que l'étude n'est pas terminée et que le budget pour l'exercice 2021 prévoit 60.000 € pour le concept global de mobilité. Monsieur Beissel rappelle qu'une partie de l'étude a déjà été présentée au Conseil communal.

L'étude porte principalement sur des routes nationales pour lesquelles la Commune doit se concerter avec l'Administration des Ponts et Chaussées. À titre d'exemple, Monsieur Beissel cite le projet de réaménagement du carrefour à Aspelt, le projet de réaménagement de la N13 et le projet d'apaisement du trafic sur la Krokelschaffstross. La Commission de circulation est saisie de tous les projets concernant la circulation sur le territoire de la Commune de Frisange. En ce qui concerne les routes communales, la Commune réalise actuellement plusieurs projets.

Question de Monsieur Beissel au parti CSV

Monsieur Beissel demande, dans un souci de continuité et de fonctionnement du Conseil communal, si les conseillers actuels du parti CSV ont prévu d'achever leur mandat.

Monsieur Hoffmann répond que d'un point de vue politique, aucun d'entre eux n'a prévu de démissionner avant la fin de leur mandat.

5) Approbation du devis « nouveau terrain synthétique».

Le devis pour l'aménagement d'un nouveau terrain synthétique à Aspelt, portant sur 250.000 € TTC, est présenté au Conseil communal.

À la demande de Monsieur Courtois sur la date de réalisation du nouveau terrain synthétique, Monsieur Beissel répond que le Service technique ne pourra passer commande pour les travaux qu'après l'approbation de la délibération par le Ministère de l'Intérieur. L'organisation des travaux sera coordonnée avec le club de football.

Monsieur Courtois demande une explication pour l'augmentation des frais par rapport au montant de 150.000 € initialement prévu et demande si la Commission des sports a été saisie. Monsieur Beissel répond que l'augmentation des frais est due à des imprévus qui ont été expliqués en détail lors d'une séance antérieure du Conseil communal et que la qualité du terrain s'est encore davantage détériorée. La Commission des sports n'en a pas été saisie, vu qu'il ne s'agit pas d'un projet mais d'un simple réaménagement.

Monsieur Courtois demande une présentation de l'aménagement du terrain par le Service technique. Monsieur Beissel précise que les membres du Conseil communal peuvent consulter toutes les délibérations du Collège échevinal et poser leurs questions au Collège échevinal. Or, conformément à la loi communale, le Collège échevinal est responsable des affaires administratives et charge le personnel administratif de l'exécution des devis votés par Conseil communal.

Monsieur Courtois tient à souligner que sa question ne relève pas d'un manque de confiance envers le personnel du Service technique.

Vote : unanime

6) Approbation du devis supplémentaire « Aménagement Péiter vun Uespelt Strooss »

Le devis supplémentaire pour l'aménagement de la « Péiter vun Uespelt-Strooss », portant sur 450.000 €, est présenté au Conseil communal.

Les coûts supplémentaires sont dus à de nombreux imprévus qui ont surgi lors de l'aménagement de la rue, dont l'élimination de béton asphaltique contaminé, la réfection et la reconstruction de murs dont la stabilité n'était pas garantie, la jonction des conduites d'eau et de gaz dans la rue « Schmiddebuer », la modification des conduites d'eau à l'intérieur des maisons et la pose d'un raccord à la canalisation des eaux usées le long du mur du château.

À la demande de Monsieur Gaffinet, Monsieur Beissel affirme que tous les raccords d'eau refaits sont désormais munis de compteurs à distance.

Vote : unanime

7) Droit de préemption.

Le Conseil communal décide, à l'unanimité des voix, de renoncer au droit de préemption sur le jardin sis au lieu-dit « Im Neuengart » à Aspelt, section A d'Aspelt, n°246/4284, d'une contenance de 3 ares 28 centiares.

Vote : unanime

8) Occupation d'étudiants pendant les vacances scolaires d'été 2021.

Monsieur Beissel présente le règlement relatif à l'occupation d'étudiants au Conseil communal.

À la demande de Monsieur Gaffinet, Monsieur Beissel informe que l'organisation des activités des vacances figurera probablement à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Monsieur Courtois demande pourquoi la limite d'âge est fixée à 19 ans. Monsieur Beissel explique qu'avec une tranche d'âge réduite (16 à 19 ans), la Commune offre à un plus grand nombre d'étudiants la possibilité de travailler une fois auprès de la Commune.

Vote : unanime

9) Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de circulation.

Le Conseil communal décide de confirmer, à l'unanimité des voix, le règlement temporaire d'urgence de la circulation sur la rue N13 de Frisange à Hellange et dans le « Parc Lésigny » à Frisange pour des travaux de pose de câbles par l'entreprise CREOS S.A., délibération N°21/003 prise par le Collège échevinal dans sa séance du 6 janvier 2021.

Vote : unanime

10) Questions orales au Collège échevinal.

Monsieur Gaffinet attire l'attention sur le danger provenant de la suppression de l'interdiction générale de conduire dans la « Kierfechstrooss » à Aspelt et le changement de priorité qui en résulte au carrefour de la « Kierfechstrooss » avec la « Krokelschaffstrooss ». Il demande s'il est prévu de mettre en place une signalisation.

Monsieur Beissel répond qu'on a voulu attendre le beau temps pour réaliser le marquage au sol et installer des panneaux de signalisation. Il est retenu qu'entretemps, la Commune mettra en place des panneaux de signalisation provisoires.

Monsieur Courtois déplore que la composition des Commissions consultatives n'est pas à jour sur le nouveau site internet. Monsieur Beissel transmettra l'information à la personne en charge du site internet.

Monsieur Beissel informe les membres du Conseil communal que prochainement, une nouvelle photo sera faite du Conseil communal, vu que deux membres ne figurent pas sur la photo actuelle.